



CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR 2023 DES RAIDS

Le Championnat de France senior des raids est ouvert à des équipes composées de 4 coureurs (+ de 18 ans), licenciés à la FF Tri, dans 6 catégories :

- **Mixte senior**
- **Mixte master**
- **Femme senior**
- **Femme master**
- **Homme senior**
- **Homme master**

Pour participer en catégorie master : les 4 équipiers doivent être âgés de 45 ans et +.

Le montant de l'inscription est de 650 € par équipe.

Le nombre maximum d'équipe est de 50, avec 3 places réservées pour les champions de France en titre des 3 catégories seniors.

Les inscriptions se font sous le principe du premier inscrit premier servi, à partir du 3 avril à 12h00.

Elles s'effectuent uniquement en ligne à l'adresse : <https://inscriptions-teve.fr/championnat-de-france-senior-de-raid-2023/>

Le montant total de l'inscription doit être réglé pour que l'inscription soit valide.

Documents obligatoires (non nécessaires à l'inscription, à présenter lors des vérifications sur site) : licence fédérale active de plus de 6 jours avant le départ de la course, déclarations de niveau en cordes (rappel), natation et navigation (classe II/III) et orientation. Documents téléchargeables sur le site Internet : <https://www.raidinfrance.com>

Attention

- > Avant le 15 juin 2023, toute annulation d'inscription sera entièrement remboursée, sauf frais annexes
- > Entre le 16 juin et le 15 juillet, une retenue de 50 % sera effectuée sur le montant de l'inscription.
- > Après le 15 juillet 2023, il ne sera plus effectué de remboursement.
- > Le transfert d'inscription est autorisé jusqu'au 28 juillet inclus.